

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 janvier 2015

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2498)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 238

présenté par

M. Alauzet, M. Roumegas, Mme Bonneton, Mme Abeille, Mme Allain, Mme Attard, Mme Auroi,  
M. Baupin, M. Cavard, M. Coronado, M. de Rugy, Mme Duflot, M. François-Michel Lambert,  
M. Mamère, Mme Massonneau, M. Molac, Mme Pompili et Mme Sas

-----

**ARTICLE 64 TER**

Compléter l'alinéa 12 par les mots :

« ou d'une fraude fiscale ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet article pourrait affaiblir la protection dont bénéficient les lanceurs d'alerte en cas de fraude fiscale d'une entreprise. Cet amendement que la dénonciation d'une fraude constitue bien la sauvegarde d'un intérêt supérieur.